

## Le Nayrac

# Une belle soirée de détente avec les Martagons de l'Aubrac



Attendue depuis près de deux ans, la troupe des Martagons de l'Aubrac a présenté sa pièce de théâtre « L'hôtel du libre-échange », écrite par Georges Feydeau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui pourrait très bien se passer de nos jours... Pinglet se plaint de sa femme Angélique, Marcelle se plaint de son mari Paillardin. Maxime se plaît à étudier le traité des passions de Descartes, Victoire se plairait bien dans les bras de Maxime... Et tous se retrouvent dans un chassé-

Le public a acclamé la troupe.

croisé nocturne dans cet hôtel où paraît-il sécurité et discrétion sont assurées. Là, des situations cocasses apparaissent et chacun va de surprise en surprise...

Les nombreux spectateurs heureux d'avoir passé une soirée de détente, ont acclamé les acteurs. A la sortie, les commentaires allaient bon train et se résumaient à cette conclusion « Ça fait du bien de rire ! ».

CAMPUAC

## Le sénateur Jean-Claude Anglars au chevet du développement du photovoltaïque agricole

Vendredi 18 février, à l'initiative du sénateur Jean-Claude Anglars, en présence du député, s'est tenue à Campuac une réunion de travail sur les enjeux du développement de l'électricité verte et l'adaptation du réseau de collecte et de transport d'électricité sur les vallées du Lot, de la Truyère et la Viadène. Il s'agissait en effet de réunir les élus des communes rattachées au poste source de Lardit, pour discuter avec Enedis, RTE et le Sieda sur la faisabilité de raccordement des projets photovoltaïques en cours et à venir, les porteurs de projet étant également présents.

Soulignant que le département de l'Aveyron est leader

dans la production d'énergie verte hydroélectrique, notamment grâce aux barrages des vallées de la Truyère et du Lot, Jean-Claude Anglars a rappelé l'enjeu du développement d'unités de production photovoltaïque agricole et son souhait que les initiatives émergentes sur le territoire puissent aboutir. En tant que rapporteur d'une proposition de loi visant à permettre l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des sites dégradés — et qui est actuellement examinée au Sénat —, le parlementaire a insisté sur les opportunités et leurs problématiques. Pour le sénateur *«le challenge de l'électricité renouvelable doit participer de l'indépendance énergétique*

*de la France, alors que le choix national pour la transition écologique est de privilégier l'énergie électrique. Le mix énergétique n'est pas que le fait d'EDF. Dans une approche durable et équilibrée, c'est l'affaire de tous. Cependant, pour être au rendez-vous des ambitions énergétiques nationales, la multiplication des acteurs nous impose une coordination et une concertation indispensables».*

La réunion a ainsi permis de présenter l'état des lieux du réseau de collecte et de transport d'électricité, ainsi que ses perspectives d'évolution indispensables pour l'intégration de nouvelles productions.



Randonnée

## Circuit-découverte pour les 30 marcheurs



Le club des Caminaires de l'Olt al Dourdou s'était donné rendez-vous au hameau de la Coursière, à Estaing, le samedi 12 février.

Avec un temps magnifique, trente personnes prenaient le départ pour une balade-découverte qui allait les emmener sur le territoire de deux communes, Estaing et Le Nayrac. Un circuit sur des

chemins et des pistes à travers les bois, puis le franchissement du ruisseau Liacouze et le passage au moulin de Galouze, pour un retour au point de départ. Les participants ont pris plaisir à découvrir ce tracé préparé par Nathalie et Philippe.

Ces rendez-vous mensuels se terminent toujours d'une façon agréable et gourmande.

Au cœur du hameau de la Coursière, on s'est régalé avec la galette et autres pâtisseries maison.

Plaisir, convivialité, découverte et rencontre sont les maîtres mots du club.

La prochaine rendez-vous dimanche 27 mars pour la rando interclubs organisée par le club de Laissac.

## Admr Vallée d'Olt : merci Madeleine



La réunion du conseil d'administration de l'ADMR Vallée d'Olt du samedi 19 février se prolongeait agréablement pour un moment de convivialité autour de Madeleine Alazard, ancienne présidente de l'association. C'est dans une des salles de la Maison de santé que se déroulait cette amicale rencontre en présence de membres du conseil d'administration et de la présidente Brigitte Ginisty.

Moment d'émotion quand la présidente s'adressait à Madeleine Alazard pour la remercier de ses 44 ans de présidence dont 20 ans de présidence à la Fédération départementale de l'Aveyron. Une présidence qu'elle a arrêté en 2012 tout en continuant à œuvrer pour l'association. «Cela fait maintenant dix années que tu nous accompagnes dans nos missions respectives avec toujours un avis, un conseil. Tu t'es chargée du développement de l'association, avec en particulier, le projet de la maison de santé pluriprofessionnelle dans laquelle nous

avons le plaisir de travailler aujourd'hui».

Brigitte Ginisty retraçait les principales étapes de l'Admr : 1967, Mme Alazard participe à une réunion aux côtés du directeur de la Fédération départementale, André Rigal, et en 1968 c'est la création de l'Association des Familles rurales Estaing-Coubisou-Sébrazac. En 1971, cette association se regroupe avec les associations Campuac-Le Nayrac et elle en prend la présidence. 1985, convention de gestion avec la Fédération départementale. 1994, location du premier local et début du portage de repas. 2009, inauguration du véhicule réfrigéré et engagement d'une salariée dédiée à ce service. En 2012, Madeleine Alazard passe le relais à Brigitte Ginisty.

Plus de 50 années de dévouement et de don de soi. Quel parcours ! «Que ton cheminement Madeleine soit un exemple pour nous tous» soulignait Brigitte Ginisty.

Madeleine Alazard était profondément touchée par

tous ces remerciements et rappelait que «les mérites on ne les a pas seul, on les a tous ensemble. J'ai toujours travaillé avec une bonne équipe. Une équipe c'est très important». Avec un grand sourire, elle avouait qu'elle continuera à l'Admr, «je l'ai dans mon cœur». Cette passion, cet engagement envers les familles, l'ensemble des salariés et bénévoles, c'est une grande partie de sa vie : «Quand on donne du temps, on reçoit énormément, en amitié, en conseil... On est porté».

On l'aura bien compris, Madeleine Alazard restera fidèle à ses convictions, ses engagements et surtout à l'Admr.

Une jolie composition florale lui été offerte pour lui dire un grand merci avant de partager le verre de l'amitié.

N'ayant pu être présent ce jour-là, Marcel Gros était remercié pour son investissement durant de nombreuses années passées à l'Admr et plus particulièrement au poste de l'animation (préparation du quine et du repas poule farcie).

Com'com Comtal Lot et Truyère

# Harmonisation de la fiscalité du traitement des déchets

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est soumis à la Teom (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ainsi, tous les habitants de la Communauté auront le même système de taxation des ordures ménagères basé sur la taxe foncière. La Reom (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est remplacée par la Teom.

La Teom se calcule en appliquant un taux sur la valeur locative du bien servant de base au calcul de la taxe sur le foncier bâti. Elle ne prend pas en compte le nombre de personnes composant le foyer mais uniquement la base foncière de la maison, qui est naturellement en corrélation avec sa surface.

La Teom s'applique à toutes les propriétés bâties : rési-

dence principale, mais aussi garage, maison inoccupée, résidence secondaire.

La Teom est payée par le propriétaire en fin d'année (avec la taxe foncière) mais peut être répercutée sur les loyers et réclamée auprès du locataire (à l'exception des frais).

Cette taxe est un impôt solidaire permettant de couvrir l'intégralité des frais générés par la collecte et le traitement de tous nos déchets ainsi que la gestion des déchetteries.

Elle permet également d'investir dans de nouveaux équipements, de moderniser le service, et de soutenir les différents programmes d'amélioration de collecte et de tri des déchets.

Le recouvrement est effectué par la Trésorerie d'Espalion : 4 Avenue d'Estaing 12500 Espalion.

## Le Nayrac

### Les enfants au petit bal raï



Une centaine d'enfants venus des écoles de Laguiole, Saint-Côme-d'Olt et Le Nayrac ont assisté à un concert « Le petit bal raï » à l'espace multiculturel.

Les trois musiciens de la compagnie Arabesques ont présenté les origines de cette musique née des traditions populaires algériennes qui s'est propagée et enrichie au gré des mélanges et des modernisations, notamment avec l'arrivée du synthétiseur qui a « remplacé » les instruments traditionnels. Mais ces derniers sont encore bien présents, comme le guembri, le violon, les percus-

#### Plaisir de danser près des musiciens

sions... Au cours de ce concert interactif, les enfants ont repris des refrains, ont frappé des rythmes, et qui dit bal, ont dansé devant la scène. L'énergie communicative des musiciens a très vite franchi l'espace scénique et chacun a participé activement à ce moment musical et dansant, proposé par la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère et Aveyron Culture – Mission Départementale (Itinéraire d'Education Artistique et Culturelle).



### **LE NAYRAC. Journée de détente pour les écoliers**

Cet hiver, hormis quelques flocons par-ci par-là, les enfants n'ont pu profiter de la neige et de ses plaisirs, batailles de boules, bonshommes... Mais, à l'initiative de leurs enseignantes et des parents d'élèves, ils ont profité d'une journée de détente à Brameloup. En rapport avec le thème de la banquise sur lequel ils ont travaillé en classe, ils ont observé des traces d'animaux, ont touché la glace et la neige mais n'ont pas eu le loisir de construire un igloo ! Le plus grand bonheur a été la balade en raquettes à travers le plateau, en compagnie d'un guide de moyenne montagne, les jeux de glisse et bien sûr le pique-nique sous le soleil de l'Aubrac.

# Tourisme Les sites de pêche font peau neuve sur l'Aubrac

■ Grâce au pôle «pleine nature» du Parc Régional de l'Aubrac, la fédération de pêche valorise les plans d'eau sur le plateau.

Sur l'Aubrac, il n'y a pas que les grands lacs et les barrages. On y trouve aussi des plans d'eau souvent méconnus du grand public comme ceux de St-Gervais, à Estaing ou encore au Nayrac. C'est sur le plan d'eau du Nayrac justement que la fédération de pêche vient de lancer des travaux d'aménagements réalisés par l'entreprise Decazevilloise Ingénierie et travaux à enjeux écologiques (IT2E). « Nous avons réalisé un schéma départemental au sein de la fédération de pêche et il se trouve que le programme du pôle pleine nature du Parc Naturel Régional de l'Aubrac permettait de financer en grande partie ces aménagements », explique Clément Jouvét, technicien de l'association Ayga, spécialisé dans l'halieutisme, la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques et l'animation.

## Près d'un demi-million d'euros

Ce projet d'aménagement des sites de pêche sur l'Aubrac (Argences-en-Aubrac, Cantoin, Estaing, Florentin-la-Capelle, St-Amans-des-Côtes et le Nayrac) s'élève à 428 000 € HT avec un



L'entreprise IT2E réalise les travaux au Nayrac sous le regard de Clément Jouvét, technicien halieutique. O.C.

taux de subventions de 70 % partagé entre le Feder (l'Europe), la région Occitanie et le département de l'Aveyron grâce au programme pôle de pleine nature de l'Aubrac dont le PNR est le chef de file.

## L'Aubrac aux quatre saisons

Ainsi, au Nayrac, des points d'accès aux pêcheurs ont été installés dont un ponton pour personne handicapée, un carnassier – le black-bass en l'oc-

currence – va être introduit ainsi qu'un dispositif de concentration de poisson. « Le but est d'offrir des produits aux pêcheurs dont la moitié choisit son lieu de vacances en fonction des lieux de pêche. Et avec 1,5 million de pêcheurs en France dont une hausse constatée suite au confinement, il y a un gros potentiel sur l'Aubrac qui est sous-exploité », fait remarquer Clément Jouvét. Et de conclure : « Cela entre

dans le cadre de la valorisation aux quatre saisons de l'Aubrac à l'instar des stations de l'Aubrac. »

La fin de ces aménagements est prévue avant l'été pour permettre aux pêcheurs et leur famille de profiter de ces nouvelles installations. Histoire aussi de patienter cette année avec la fermeture du lac des Picades, actuellement vidé pour s'offrir aussi un bain de jouvence.

O.C.

## Le Nayrac

# Du bonheur avec le Big Band de Bozouls

Après plusieurs mois de silence, l'Espace Multiculturel a résonné au son du Big Band de Bozouls le samedi 12 février. Cet ensemble qui compte une bonne vingtaine de musiciens talentueux et deux chanteuses tout aussi remarquables a été créé l'automne dernier et est dirigé par Fred Bonnet.

Le concert débutait avec une chanson composée par Fred qui nous rappelle le riche patrimoine bozoulais. Le chef d'orchestre se disait heureux de se retrouver sur cette scène où il anime par ailleurs la chorale du village.

Il transmettait aussi ce message des élus Jean-Louis et Aline Raynaldy : « Merci pour le bonheur que vous nous apportez ! » Dès l'entrée en scène du groupe, le ton était



Le groupe sur scène.

donné... avec un medley de chansons françaises, des morceaux inspirés de musiques d'Afrique ou d'ailleurs et d'autres plus classiques,

suivis d'un pot pourri de chansons de Claude Nougaro. Ceci en prélude à un concert hommage à l'artiste toulousain qui devrait avoir lieu au printemps à Bozouls. Le public enthousiaste ne ménageait pas ses

applaudissements et saluait la prestation de cet ensemble animé par Fred Bonnet qui mettait toute son énergie et son humour à être présentateur, chanteur, musicien... et créateur de bonheur.

## Sécurité

# Des radars aux entrées du village

Afin de sécuriser au mieux la traversée du village, deux radars pédagogiques ont été installés. Ces panneaux afficheurs sans but répressif ont un objectif préventif et nous adressent des règles de prudence. Le premier se trouve à l'entrée du Nayrac en venant d'Estaing et le deuxième en venant de Saint-Amans-des-Côts.

Même si des panneaux de signalisation invitent les automobilistes à «lever le pied» il n'est pas rare de constater des conduites excessives sur cet axe très fréquenté. D'autre part, il est utile de rappeler que la vitesse au cœur du village est limitée à 30 km/h.

A l'entrée, route d'Estaing.

